

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 3 octobre 2016 à 19 h au local A-225 de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Annie Belval, enseignante
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Pascale Gauvin, enseignante
Madame Andrée Vigneault, professionnel
Madame Manon Gouin, parent
Monsieur Stéphane Pollender, parent
Monsieur Pascal Lavigne, parent
Madame Isabelle Marchand, parent
Madame Lyne Gladu, personnel de soutien

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Madame Marcelle Télémaque, professionnel

ÉTAIENT ABSENTS

Aucun absent lors de cette séance du conseil d'établissement.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président du conseil d'établissement (C.É.), accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Godard, président, demande aux deux membres du conseil des élèves représentants au C.É. de se présenter.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour aux membres du C.É.

CÉ # 16-17-012

Il est proposé par madame Annie Belval
Et appuyé par monsieur Stéphane Pollender

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 7 SEPTEMBRE 2016

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'ils ont bien pris connaissance du document et laisse quelques minutes afin que les membres puissent en prendre connaissance.

CÉ # 16-17-013

Il est proposé par madame Isabelle Marchand
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 7 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 SEPTEMBRE 2016

Aucun suivi au procès-verbal lors de cette séance.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

6. PAROLE AU PUBLIC

Alexandre Beauregard et Arianne Cossette, élèves du conseil des élèves représentant au C.É., parlent des activités organisées au défi des finissants.

Madame Suzie Lambert se questionne sur le fonctionnement d'internet dans l'école, car ça apporte des inconvénients aux élèves puisque la connexion ne semble pas toujours bonne. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que la connexion internet fonctionne bien et que les tableaux interactifs sont branchés sur le réseau de la C.S. et il est géré par celle-ci.

Madame Suzie Lambert se questionne sur le fonctionnement du local de L'Escale. Elle demande s'il existe une procédure afin de déterminer quels élèves doivent se présenter à L'Escale. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, confirme qu'il existe bel et bien une procédure afin d'encadrer la gestion de L'Escale.

Madame Suzie Lambert demande si la période de présentation de la campagne a été plus courte que l'année dernière et s'il y en aura une autre. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. des procédures qui ont été mises en place pour informer les élèves de la tenue de la campagne de financement. Il y a qu'une seule campagne cette année.

Madame Suzie Lambert affirme que les douches dans les vestiaires ne sont pas incitatives à prendre une douche. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne qu'il s'agit d'un projet à venir, mais qu'il est non prioritaire.

Madame Suzie Lambert mentionne qu'il semble y avoir une division entre les élèves qui fréquentent le programme régulier et les élèves en Option +. Madame Anne-Marie Ménard explique que les élèves d'Option + doivent avoir une grille horaire différente des élèves au programme régulier. Une gymnastique très complexe doit être faite afin d'établir les élèves de ce programme. Par défaut, il est donc plus difficile de les joindre.

7. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique aux membres du C.É., les Fonds à Destinations Spéciales (LIP 20) qui devront être gérés : Griffons, campagne de financement, auditorium, bourses, salle blanche, bal de finissant, plateau DIM, Oralis (DIM PAV), multiateliers, les activités d'engagement à la vie communautaire et les activités parascolaires.

Considérant, les montants de la campagne de financement générale de l'élève suivent les élèves d'année en année jusqu'à ce qu'ils terminent leur parcours scolaire à l'école de la Haute-Ville ;

Considérant, un 10% des sommes amassées lors de cette campagne sera conservé pour des activités générales de l'école assujetties à tous, tel que la fête de Noël ;

Considérant, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales, Griffons, campagne de financement, auditorium, bourses, salle blanche, bal de finissants, plateau DIM, Oralis (DIM PAV), Griffons, multiateliers, les activités d'engagement à la vie communautaire et les activités parascolaires seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différents projets ;

Que le Conseil d'Établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées aux Fonds à Destinations Spéciales.

CÉ # 16-17-014

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par Stéphane Pollender

QUE les Fonds à Destinations Spéciales soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, réitère les informations concernant l'utilisation du budget du C.É. pour l'année 2016-2017. Ce dernier peut être utilisé pour défrayer les coûts de gardiennage ou de déplacement encourus par la présence du membre à la séance.

CÉ # 16-17-015

Il est proposé par madame Pascale Gauvin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE le budget du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

**9. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

CÉ# 16-17-016 Il est proposé par monsieur Jean-François Morin
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le document en lien avec les activités sportives parascolaires offertes pour l'année scolaire 2016-2017.

CÉ# 16-17-017 Il est proposé par madame Lyne Gladu
Et appuyé par monsieur Stéphane Pollender

QUE la proposition d'activités parascolaires soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

15. RECONDUIRE PARTENARIATS « Option + » 2017-2018

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que les partenaires seront les mêmes, à l'exception de Technique de scène, pour l'année scolaire 2017-2018.

CÉ# 16-17-018 Il est proposé par monsieur Pascal Lavigne
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE la tarification des Option + 2017-2018 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

16. TARIFICATION DES OPTIONS + 2017-2018

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. des tarifs des partenaires d'Option + ainsi que les critères de sélection pour l'année scolaire 2017-2018.

CÉ# 16-17-019 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Pascale Gauvin

QUE la tarification et les critères de sélection des Option + 2017-2018 soit approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

17. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les normes et modalités d'évaluation pour l'année scolaire 2016-2017.

18. PORTES OUVERTES 5 OCTOBRE 2016

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que les portes ouvertes auront lieu le 5 octobre 2016. La formule des portes ouvertes a été révisée.

19. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent, délégué au comité de parents de la Commission scolaire, informe les membres du C.É. que, lors de la rencontre du 25 septembre dernier, il y a eu un tour de table, présentation de Sautons en cœur et présentation du plan stratégique de la C.S. Lors de la prochaine rencontre, le 13 octobre 2016, il y aura les élections au comité de parents.

20. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

21. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance.

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 59. La prochaine rencontre aura lieu le lundi 7 novembre à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 16-17-020

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Belval
ET APPUYÉ par madame Manon Gouin

QUE la séance soit levée, à 19 h 59

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence